

# ANNEXE – Réalisations concrètes 2025

Cette annexe rassemble de manière détaillée l'ensemble des actions conduites par THEMAA en 2025. Elle complète le rapport principal en documentant précisément les dynamiques de gouvernance, de représentation, de publication, de formation et d'observation du secteur.

## FONCTIONNEMENT

I. FONCTIONNEMENT COURANT.....	1
A. Assurer le quotidien dans un contexte de poursuite des chantiers.....	1
B. Gestion administrative, comptable et financière.....	1
C. Ressources humaines et organisation de l'équipe.....	2
D. Relations institutionnelles.....	2
II. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF.....	2
A. Les adhérent-es.....	2
B. Gouvernance.....	3

### I. Fonctionnement courant

#### A. Assurer le quotidien dans un contexte de poursuite des chantiers

En 2025, le fonctionnement courant de THEMAA s'est inscrit dans la continuité des changements engagés les années précédentes. L'enjeu principal a consisté à faire fonctionner l'association au quotidien tout en poursuivant simultanément plusieurs chantiers structurants, sans période de ralentissement significative.

Le déménagement dans le 13<sup>e</sup> arrondissement répond à cette logique d'ajustement progressif : il a permis de réduire les frais de fonctionnement tout en améliorant les conditions de travail des salarié-es. Le déménagement des archives de THEMAA vers le tiers lieu Mazette dans le Perche, à la demande de la Nef, a également été mené afin de libérer les locaux précédemment occupés.

#### B. Gestion administrative, comptable et financière

La gestion administrative et comptable a constitué un point d'attention important tout au long de l'année. Suite à la fin de la collaboration avec le GE Arrosoir, Scènes Gestion a repris la comptabilité 2024 dans un contexte fragilisé. Le choix a été fait de leur confier également la saisie comptable quotidienne, celle-ci s'avérant trop chronophage pour l'équipe interne.

Cette organisation, mise en place dans la continuité des ajustements amorcés, a permis d'assurer la continuité du suivi financier tout en poursuivant le déploiement des projets. Elle a également contribué à clarifier les responsabilités et les modes de fonctionnement, en attendant une stabilisation plus durable.

## C. Ressources humaines et organisation de l'équipe

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de l'équipe, dans un contexte de poursuite des réorganisations engagées. Le départ de Marion Linhardt-Mong pour réorientation professionnelle a impliqué une redistribution des tâches et une adaptation de l'organisation interne.

Décision a été prise de recruter une nouvelle personne, mais avec prudence au vu des baisses de subvention prévue. Clémence Metz est donc arrivée au mois de septembre en contrat à durée déterminée à 80 % dans un premier temps pour quatre mois. Puis le conseil d'administration la prolongation du contrat jusqu'au 30 juin 2026.

THEMAA a par ailleurs accueilli plusieurs volontaires en service civique : Laura Danis, entre février et septembre Anouck Chénieux depuis septembre, puis Alais, arrivée en décembre. Sur une période de quatre mois, deux volontaires sont mobilisés simultanément afin de ne pas perdre de crédit dans le dispositif suite à un décalage intervenu en 2024. Leur présence a constitué un appui important pour les actions menées, tout en nécessitant un investissement conséquent en tutorat et en accompagnement.

Deux stagiaires en BUT informatique à l'UPEC, université de Créteil ont passé deux mois à THEMAA afin de développer une application dont l'objectif est de rendre accessible facilement l'offre de formation du secteur. A la fin de leur stage l'application n'était pas encore opérationnelle. L'Université s'est engagée à fournir un produit fini mais sans date de livraison.

## D. Relations institutionnelles

L'année 2025 a constitué une étape intermédiaire dans la contractualisation avec la DGCA. Elle a été marquée par un travail préparatoire important visant à faire évoluer les axes de travail de THEMAA. Cette phase s'est traduite par un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023–2024, en amont de l'élaboration de la future CPO 2026–2028.

Ce travail, mené dans la continuité des orientations précédentes, a mobilisé fortement l'équipe et les instances de gouvernance, tout en contribuant à préciser les enjeux structurants qui guideront la période à venir.

# II. Fonctionnement associatif

## A. Les adhérent-es

En 2025, THEMAA a poursuivi le développement d'actions visant à renforcer et structurer le lien avec ses adhérent-es. Des temps d'échanges réguliers ont été proposés à travers l'organisation de visios mensuelles, permettant de partager les actualités de l'association, de recueillir des retours et de maintenir une dynamique collective.

Une lettre mensuelle à destination des adhérent-es a également été mise en place, avec des informations ciblées sur les actions, les projets et les enjeux de THEMMA. Dans cette logique de renforcement des échanges et de l'entraide entre pairs, l'association a engagé une réflexion autour de la mise en place de CODEV (outils d'intelligence collective), visant à accompagner les adhérent-es confronté-es à des problématiques spécifiques.

## B. Gouvernance

### 1. Le conseil d'administration

Treize conseils d'administration se sont déroulés en 2025.

L'instance a continué à jouer un rôle structurant dans la vie associative de THEMMA en 2025. Dans un contexte où la mobilisation des administrateur-rices est devenue plus complexe à organiser, le CA a néanmoins accompagné les évolutions en cours, suivi les chantiers structurants et préparé les décisions soumises aux assemblées générales. Les échanges ont permis de maintenir un pilotage collectif et d'alimenter les réflexions stratégiques, tout en tenant compte des contraintes croissantes pesant sur son fonctionnement.

Dans ce contexte, un mode de fonctionnement différent est en cours d'expérimentation, combinant des réunions en présentiel à la journée (environ trois par an) et des réunions en visioconférence d'une durée de 2h30, afin de faciliter la participation et de préserver l'engagement des administrateur-rices. Par ailleurs, afin d'accompagner l'association dans cette période particulièrement sensible, le conseil d'administration a décidé de faire appel à un consultant extérieur. Cet accompagnement vise à soutenir le CA et l'équipe dans leurs réflexions et leurs arbitrages, dans un contexte marqué notamment par la baisse de la subvention, qui fragilise l'association de manière inédite.

### 2. Assemblées générales

En 2025, deux assemblées générales ordinaires et une assemblée générale extraordinaire se sont tenues. Conformément aux pratiques mises en place ces dernières années, les votes ont été organisés par voie électronique et l'ensemble des documents statutaires

a été transmis aux adhérent-es dans les délais légaux (au moins un mois en amont). Pour chacune de ces assemblées, le quorum (50 % + 1 des adhérent-es à jour de leur cotisation) a été atteint et l'ensemble des résolutions a été adopté.



### a) **Première assemblée générale 5 et 6 juin 2025**

La première assemblée générale s'est tenue au **Centre national de la danse à Pantin**, sur deux jours. Sur **151 adhérent-es** à jour de leur cotisation, **105** ont participé au vote, permettant d'atteindre le quorum.

Ont été adoptés à la majorité :

- les rapports moral et financier 2024 ;
- l'imputation du résultat déficitaire ;
- le projet d'activités et le budget prévisionnel 2025.

Des élections au conseil d'administration ont également eu lieu :

- **Collège des professionnel·les de la création artistique** : élection de *Delphine Bardot*, *Samuel Beck* et *Michaël Cros* ;
- **Collège des sympathisant-es et ami-es de la marionnette** : élection de *Oriane Maubert*.

La composition du conseil d'administration pour 2025, avec le bureau élu lors de sa première réunion, est la suivante :

- **Président** : Nicolas Saelens
- **Vice-président-es** : Michaël Cros, Nadine Lapuyade
- **Secrétaire** : Charlotte Gosselin
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Christophe Canivet
- **Trésorier** : Samuel Beck
- **Trésorière adjointe** : Laurence Méner
- **Autres membres** : Delphine Bardot, Caroline Galmot, Noémie Géron, Pierre Gosselin, Oriane Maubert

Le conseil d'administration comprend également un-e conseiller-ère international-e de l'UNIMA, membre de droit. En 2025, cette fonction était assurée par Clément Péretjatko.

### b) **Seconde assemblée générale (AGO et AGE) 17 décembre 2025**

La seconde assemblée générale en visioconférence comprenait une assemblée générale ordinaire **et une** assemblée générale extraordinaire, les décisions soumises au vote impliquant des modifications des statuts et du règlement intérieur.

- A. **Sur 290 adhérent-es** à jour de leur cotisation, **169** ont participé au vote, permettant d'atteindre le quorum. L'ensemble des propositions a été adopté à la majorité.

Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, ont été validés :

- l'intégration des étudiant-es au sein du collège des sympathisant-es et ami-es de la marionnette ;

- l'ajustement des montants des cotisations ;
- la modification de l'article V du règlement intérieur, intégrant le dispositif de prévention et de traitement des VHSS mis en place par THEMAA.

Dans le cadre de l'**assemblée générale extraordinaire**, ont été adoptées :

- l'évolution de la composition du conseil d'administration, avec un nombre fixe de représentant-es par collège ;
- l'ajout de nouveaux éléments statutaires.

Ces décisions traduisent une volonté d'adapter le cadre statutaire aux réalités contemporaines du secteur et de sécuriser le fonctionnement futur de THEMAA, en cohérence avec les perspectives 2026–2028.

# LES AXES

I.	AXE REPRESENTATION	6
A.	ACTIONS	6
B.	RESEAU MARIONNETTES	9
C.	Réseaux partenaires nationaux	15
II.	AXE PUBLICATION	16
A.	Revue MANIP	16
B.	Vente des ouvrages publiés par THEMMA	17
III.	AXE FORMATION	17
A.	Dispositif de coopération interprofessionnel	17
B.	Commission formation	19
C.	Rencontres professionnelles autour de la formation et de l'insertion	20
D.	Recensement de l'offre de formations	20
IV.	AXE OBSERVATION	20
A.	Bilan 2025 – Observation et structuration du secteur	20
B.	Actions engagées en 2025	20
C.	Perspectives	21

## I. AXE REPRESENTATION

Cette partie de l'annexe détaille les actions concrètes menées par THEMMA dans sa fonction de représentation, d'animation du réseau professionnel et de préparation de dynamiques collectives à l'échelle nationale et internationale. Elle rend notamment compte du travail engagé autour du projet structurant PUNCH – Marionnettes en pleines formes, appelé à constituer un temps fort national en 2027.

### A. ACTIONS

#### 1. Déplacement du président au Festival Casteliers à Montréal

Dans le cadre de sa mission de développement et de rayonnement des arts de la marionnette, le président de THEMMA, Nicolas Saelens, a effectué un déplacement au festival Casteliers à Montréal. Ce séjour visait à renforcer les échanges entre les acteur·rices des arts de la marionnette québécois et français.

Au cours de ce déplacement, plusieurs spectacles ont été vus et des rencontres professionnelles ont eu lieu avec l'équipe de Casteliers, l'équipe de l'AQM, association québécoise des marionnettistes, ainsi que différent·es artistes et professionnel·les du secteur. Des échanges ont notamment été menés avec Magali Chouinard, Louise Lapointe et d'autres acteur·rices impliqué·es dans les dynamiques internationales de la marionnette, en lien avec les perspectives du congrès UNIMA et l'évolution de sa gouvernance.

Ce déplacement s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale portée de longue date par THEMMA. Il a permis de nourrir les relations professionnelles, de préparer des participations croisées lors du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, d'envisager des

rencontres avec le réseau CINARS<sup>1</sup> et de contribuer à la visibilité des échanges franco-qubécois.

Un article de retour d'expérience a été publié dans le numéro 82 de la revue MANIP, offrant aux lecteur·rices un éclairage sur l'histoire du festival Casteliers et ses dynamiques actuelles.

## 2. **Projet PUNCH – Marionnettes en pleines formes**

L'année 2025 a été consacrée à la **conception et à la structuration** du projet PUNCH, porté conjointement par THEMMA et Latitude Marionnette. Pensé comme un nouveau temps fort national dédié aux arts de la marionnette, PUNCH vise à renforcer la visibilité du secteur, soutenir les artistes et favoriser une diffusion plus équitable sur l'ensemble du territoire.



Le travail mené en 2025 a porté sur plusieurs dimensions complémentaires :

- la définition des objectifs artistiques, territoriaux et partenariaux du projet ;
- l'identification d'une première constellation d'acteurs impliqués (lieux, compagnies, réseaux, collectivités, structures éducatives et artistiques) ;
- la conception d'une identité visuelle commune, confiée à Julien Mellano (collectif Aïe Aïe Aïe), afin d'affirmer une image fédératrice et immédiatement identifiable ;
- l'élaboration des premiers supports de communication professionnels ;
- le développement d'un site internet intégrant une cartographie nationale des initiatives prévues ;
- les premières réflexions relatives au plan média, à la coordination territoriale et aux modalités de participation des partenaires en vue de l'édition prévue en janvier 2027.

Au-delà de sa dimension événementielle, PUNCH s'inscrit dans une perspective de **structuration durable du secteur**, en encourageant la coopération entre acteur·rices de différentes échelles, la mutualisation des moyens et la circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire.

## 3. **Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes – Charleville-Mézières**

Organisation de plusieurs temps professionnels structurants, conçus comme des espaces d'échange, de mise en perspective et de partage d'expériences entre artistes, structures et réseaux :

---

<sup>1</sup> plateforme destinée à favoriser le contact entre les professionnels des arts de la scène et ainsi à maximiser le rayonnement international des oeuvres

### a) **Échos des régions**

Lundi 22 septembre 2025, 15h–18h

Environ 100 participant·es.



Partage d'actualités territoriales issues de différentes régions françaises, retours sur les dynamiques engagées à la suite des États généraux, identification d'enjeux communs : structuration des réseaux, maintien des espaces de coopération, isolement de certain·es professionnel·les, besoins d'observation partagée et

d'animation continue des territoires.

Ce temps a également permis de faire émerger des pistes de travail collectives, notamment en matière de circulation de l'information et de coopération interrégionale.

### b) **P'tit dej des adhérent·es**

Mardi 23 septembre 2025, 9h–10h15

Environ 30 participant·es.

Temps d'interconnaissance favorisant la rencontre entre membres ancien·nes et nouvel·les adhérent·es, circulation d'informations sur les activités de l'association et échanges informels sur les préoccupations du secteur.

Ce moment a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance au réseau et la lisibilité de l'action de THEMAA.

### c) **P'tit dej – La formation en France : comment s'y retrouver ?**

Mercredi 24 septembre 2025, 9h–10h45

- Environ 50 participant·es.
- Modération : Sarah Andrieu, Jade Shimizu.
- Intervenant·es : Laurette Burgholzer, Simon Delattre, Mathieu Enderlin, Alexandra Vuillet.
- Présentation du paysage des formations initiales et continues, échanges sur les conditions d'accès à la profession, les articulations entre écoles, compagnies et lieux de diffusion, ainsi que sur les fragilités économiques qui pèsent sur les parcours d'insertion.
- Discussion autour des besoins de lisibilité de l'offre de formation et de la transmission des savoir-faire, en lien avec l'outil de cartographie des formations développé par THEMAA.
- Les échanges ont souligné la nécessité d'un accompagnement renforcé des jeunes professionnel·les et d'une meilleure articulation entre formation et réalités du secteur.

#### d) **P'tit dej – Éco-construction en 2025**

Jeudi 25 septembre 2025, 9h–10h45



- Environ 50 participant-es.
- Modération : Catriona Laing.
- Intervenant-es : Alessandra Amicarelli, Michaël Cros, Matt Jackson.
- Réflexions sur l'évolution des matériaux utilisés dans la construction des marionnettes et des scénographies, les enjeux de santé au travail, la durabilité des productions et l'impact environnemental des pratiques artistiques.
- Échanges sur les contraintes économiques et temporelles liées à l'éco-conception, ainsi que sur la place des technologies émergentes dans une perspective de soutenabilité.
- Ce temps a permis d'identifier des besoins de partage de ressources, de formation et de mutualisation à l'échelle du secteur.

## B. **RESEAU MARIONNETTES**

### 1. **THEMAA – UNIMA FRANCE**

THEMAA est le centre UNIMA France. Au vu du nombre d'adhérent-es la France possède quatre sièges et donc quatre conseiller-ères internationaux-ales : Narguess Majd, Elodie Nadir, Clément Peretjatko et Nicolas Saelens (en remplacement de Colette Carrigan).

En tant qu'adhérent-e à THEMAA – UNIMA France, les personnes sont membres de l'UNIMA internationale. 5 euros du montant de leur adhésion à THEMAA – UNIMA France, sont reversés à l'UNIMA internationale.

#### a) **Actions et représentations d'UNIMA France au sein de l'UNIMA internationale**

L'année 2025 a été marquée par une participation active d'UNIMA France (THEMAA) aux dynamiques internationales de l'UNIMA, tant sur le plan institutionnel que dans l'accompagnement des artistes et des centres nationaux.



- Congrès mondial de l'UNIMA – Chuncheon (Corée du Sud). Participation au Congrès 2025 ayant conduit à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante de l'UNIMA internationale (présidente, secrétaire général, trésorier – Clément Peretjatko– et Comité exécutif). UNIMA France y a été représentée par ses conseiller-ères et a contribué

aux travaux statutaires et politiques. Clément Peretjatko et Narguess Madj sur place, Elodie Nadir en ligne.

- Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes – Charleville-Mézières. Participation à l'événement « Happy Apéro ! Les apéritifs internationaux de l'UNIMA », favorisant les échanges informels entre centres nationaux et artistes internationaux-ales présent-es au FMTM.
- Travaux statutaires : Dépôt, en septembre 2024, d'une motion proposant un nouveau préambule aux statuts de l'UNIMA. Cette motion a été adoptée lors du Congrès 2025, avec une implication directe de représentant-es d'UNIMA France dans la Commission des statuts (co-présidence assurée par Clément Peretjatko).

#### b) **Actions internationales portées par UNIMA France**

En 2025, les activités internationales de THEMAA se sont construites, en articulation avec l'UNIMA internationale.

- Conférence « 3 UNIMAs » : Espagne, Italie, France. Organisation d'une conférence en ligne animée par Noémie Géron en janvier 2025 avec pour objectif de retracer les travaux menés en France autour de la construction de marionnettes, à l'initiative de THEMAA et de la chaire ICiMa, en croisant recherche, pratiques professionnelles et transmission des savoir-faire. Il s'agissait également de mettre en lumière les enjeux liés aux matériaux, à l'écologie, aux conditions de travail et à la santé des constructeur-trices, ainsi que le rôle central de l'atelier comme lieu de création, de transmission et de solidarité.
- Accompagnement des marionnettistes biélorusses en exil. Participation à une réunion de la Commission Europe de l'UNIMA consacrée à l'accompagnement des marionnettistes biélorusses en exil, réunion à laquelle a contribué Kristina Dementeva, membre de THEMAA pour la traduction. À l'issue de cette rencontre, THEMAA a proposé la candidature de Nastassia Pankratava comme conseillère internationale supplémentaire afin d'assurer la continuité de la représentation biélorusse au sein du réseau UNIMA, le centre national ayant été dissous par les autorités à l'été 2024. Cette candidature a été validée lors du Congrès 2025.
- Mobilité artistique et visas. Suite au refus de visa opposé en janvier 2025 à des marionnettistes indien-nes invité-es à un festival en Martinique, UNIMA France a pris contact avec l'ONG Zone Franche et son Comité Visas Artistes, afin d'explorer des pistes de soutien et d'alerte.
- Échanges entre centres nationaux – UNIMA Grèce / UNIMA France Participation de plusieurs membres de THEMAA (Giorgos Karakantzas, Fabienne Pontoire, Clément Peretjatko) à une réunion sollicitée par UNIMA Grèce autour des perspectives de collaboration entre les deux centres. Ces échanges ont notamment permis de

clarifier les différences de positionnement entre THEMAA, qui n'est pas un syndicat, et les orientations envisagées par UNIMA Grèce. Les discussions restent ouvertes.

- Réponses à des sollicitations internationales
  - ✓ Réponse à une demande extrêmement urgente émanant d'un marionnettiste algérien (sans suite connue à ce jour).
  - ✓ Réponse à une sollicitation de collaboration adressée par UNIMA Turquie (en attente de retour).

### c) **Solidarité internationale et soutien aux artistes**

- Soutien aux marionnettistes de Gaza À la suite d'une question posée en Assemblée générale de l'UNIMA concernant le positionnement de l'organisation face à la situation à Gaza, l'UNIMA internationale a sollicité UNIMA France pour participer à un dispositif de soutien à plusieurs marionnettistes gazaouis, en lien avec le nouveau Comité exécutif. THEMAA a contribué :
  - ✓ à une réunion de présentation aux centres nationaux du suivi des artistes candidats au programme PAUSE,
  - ✓ à la valorisation d'une série de films consacrés à un marionnettiste de Gaza, intégrée à la campagne de soutien « Artists of Hope » portée par l'UNIMA.
- Donations et coopérations. Participation d'UNIMA France à une initiative de donation initiée par UNIMA Singapour (suivi assuré par Samuel Beck).

### d) **Participation aux commissions de l'UNIMA**

Implication d'UNIMA France dans les commissions internationales :

- Commission des statuts : co-présidence assurée par Clément Peretjatko.
- Commission de formation professionnelle : participation de Narguess Majd.
- Commission Europe : participation annoncée de THEMAA à la nouvelle commission.

## 2. **Latitude Marionnette**



Réunions de travail régulières entre les équipes de THEMAA et de Latitude Marionnette.

- Coopération étroite autour du projet PUNCH, de la commission formation et des réflexions liées à la ruralité.
- Partage d'informations stratégiques concernant l'évolution du secteur et la structuration nationale.

Cette collaboration constitue un axe majeur de mise en cohérence des dynamiques professionnelles à l'échelle du territoire.

### 3. Pôle international de la marionnette

- Dialogue continu concernant l'évolution de la revue MANIP et ses perspectives de transformation.
- Échanges autour des questions de recherche, de transmission et de structuration sectorielle.
- Identification de complémentarités possibles entre actions professionnelles, ressources documentaires et projets scientifiques.



### 4. Regroupements régionaux

- Organisation de rencontres régulières entre représentant·es des regroupements régionaux et la coordination de THEMAA.
- Partage d'informations sur les dynamiques territoriales, leurs fragilités et leurs besoins d'animation.
- Préparation d'outils communs d'observation, de circulation de données et de coopération interrégionale.

Ces échanges participent à la construction d'une vision nationale fondée sur la diversité des réalités territoriales et sur le renforcement des solidarités professionnelles.

### 5. Groupe de travail des constructeur·rices – Réalisations 2025

#### a) Relance et dynamique collective

L'année 2025 a marqué la relance effective et l'élargissement du groupe des Constructeur·rices, à la suite de la rencontre organisée fin 2024 à la Nef qui avait réuni une quarantaine de participant·es. Cette dynamique s'est traduite par une clarification collective du fonctionnement du groupe, un renforcement des liens avec THEMAA et la consolidation d'une feuille de route partagée.

#### b) Mise en place d'une gouvernance structurée : le COPIL

La structuration du groupe s'est concrétisée par la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) réunissant représentant·es des commissions, membres du Conseil d'administration et équipe salariée.

Cet espace de coordination assure désormais :

- le suivi des avancées,
- la circulation des informations entre commissions,
- l'organisation de l'activité annuelle,
- le soutien de la dynamique collective.

L'intégration de nouvelles personnes au COPIL a renforcé cette gouvernance.

### c) Organisation en commissions thématiques

Le fonctionnement en commissions a été maintenu et précisé autour de quatre axes :

- Commission Métier : reconnaissance professionnelle, cadre juridique, formation.
- Commission Ressources : mutualisation d'outils, cartographies, documents de référence, charte.
- Commission Événements et Communication : visibilité, rencontres, expositions, outils de communication.
- Commission Éco-conception et Savoir-faire : écologie, santé au travail, circularité des matériaux, transmission et documentation des gestes techniques.

Ces travaux s'inscrivent dans un contexte plus large marqué par :

- la nécessité de renforcer la reconnaissance du métier de constructeur-riche (statut, conventions collectives, droits professionnels),
- le soutien à la transmission des savoir-faire,
- le développement d'approches collectives d'éco-conception intégrant les impacts écologiques,
- la valorisation du métier par des événements et des outils de communication,
- la mutualisation concrète des ressources et des pratiques,
- la fragilité économique du secteur liée à la baisse durable des subventions et aux tensions sur le financement.

### d) Conditions d'engagement bénévole et financement

Le groupe a engagé une réflexion approfondie afin d'éviter que ses actions ne reposent financièrement sur les bénévoles, dans un contexte de forte diminution des subventions annoncée jusqu'en 2027.

THEMAA a néanmoins pu prendre en charge certains déplacements professionnels stratégiques, notamment ceux de Pierre Gosselin pour des rencontres à Marseille et Port-de-Bouc.

Plusieurs pistes de sécurisation financière ont été explorées :

- le recours au financement participatif (crowdfunding), à clarifier juridiquement,
- la réflexion sur la création d'une structure dédiée capable de recevoir des fonds,
- la mise en place d'un binôme de référent-es COPIL/CA afin de cadrer le rôle de THEMAA et sécuriser le cadre de financement.

### e) Rencontres professionnelles et événements

L'année 2025 a été marquée par l'organisation et la préparation de **rencontres professionnelles structurantes**, contribuant à la visibilité du métier et au partage de pratiques :

- 23 octobre 2025 – Marseille (Friche la Belle de Mai / Théâtre Massalia)  
Journée professionnelle « Entrez par l’atelier ! La marionnette, un art qui se construit », consacrée aux enjeux des ateliers, de leur mutualisation et des modèles existants.



- 9 décembre 2025 – Port-de-Bouc (Théâtre Le Sémaphore)

Rencontre et table ronde autour de la question des ateliers, dans le cadre du Marché noir des petites utopies, incluant ateliers participatifs et échanges sur les

ateliers partagés, les CNMA et les dynamiques territoriales.



- 10 avril 2026 – Chartreuse de Villeneuve lès Avignon  
Préparation d’une journée professionnelle en lien avec ICARRE et d’une rencontre artistique, dont la programmation est en cours.

#### f) **Une dynamique collective durablement réactivée**

Dans son ensemble, l’année 2025 a permis de **réactiver durablement la dynamique collective**, de structurer l’organisation interne du groupe et de produire des premières actions visibles au service :

- de la reconnaissance du métier,
- de la transmission des savoir-faire,
- de la mise en réseau des constructeur·rices de marionnettes,
- et du développement de ressources et d’événements partagés.

#### 6. **Autres réseaux et partenaires**

- Liens maintenus avec plusieurs organisations du spectacle vivant, du champ jeune public et des collectivités territoriales.
- Participation ponctuelle à des espaces de réflexion transdisciplinaires.
- Veille sur les évolutions institutionnelles susceptibles d’impacter les arts de la marionnette.

Même lorsque le niveau d’implication opérationnelle demeure limité, ces relations contribuent à la visibilité politique du secteur et à son inscription dans les politiques culturelles publiques.

- Réunions régulières avec Latitude Marionnette (PUNCH, formation, ruralité).
- Échanges suivis avec le Pôle international de la marionnette (revue Manip, recherche, structuration sectorielle).

- Rencontres avec les regroupements régionaux : partage d'informations, interconnaissance, préparation d'outils communs d'observation.

## C. Réseaux partenaires nationaux

THEMAA a poursuivi ses liens avec différents réseaux.

### 1. UFISC

En 2025, au regard d'une année de transition, il a été assez compliqué de suivre les travaux menés par l'UFISC. La présence de THEMAA partie intégrante du CA de l'UFISC a été très limitée. Malgré l'intérêt évident d'être relié à l'UFISC, ni la coordination ni les membres du conseil d'administration ne parviennent à dégager suffisamment de temps pour un engagement régulier. ;



### 2. Scènes d'enfance ASSITEJ-France



En 2025, Michaël Cros et Nadine Lapuyade font toujours partie du CA de SEAJ et représentent THEMAA. Ils font aussi parti du groupe de travail l'Enfance des Arts.

Cette action associe une quinzaine de réseaux et associations transdisciplinaires autour de la place de l'enfance et la jeunesse dans le spectacle vivant. Le dispositif est en cours d'évolution.

Michaël Cros fait partie du Bureau de SEAJ au titre de référent de l'Enfance des Arts.

Entre les 23 et 29 mars 2025, il a participé activement à la rencontre internationale Bright Générations / générations lumineuses organisée par SEAJ, le Théâtre Massalia et l'Assitej International à Marseille.

### 3. L'AVIAMA – Association Internationale des Villes Amies de la Marionnette

Une rencontre s'est déroulée en 2024. Il convient de reprendre attache et de penser à des collaborations possibles, notamment autour de l'événement national prévu en 2027.



### 4. La FNCC – Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture

Des élu·es adhérent·es de la FNCC ont écrit la rubrique La culture en question de Manip 81. Mais la période pré-élections municipales n'a pas permis le développement de

liens plus importants en 2025.

## II. AXE PUBLICATION

### A. Revue MANIP

En 2025, trois numéros de la revue *MANIP* dans son format historique ont été publiés – les numéros 80, 81 et 82 – au lieu des quatre habituellement prévus.

Ce choix assumé répondait à un double objectif : dégager du temps de travail pour engager la réflexion sur une nouvelle formule éditoriale et préserver une partie du budget nécessaire à son développement.

Un travail approfondi de repérage, de recherche et de conception a ainsi été mené tout au long de l'année. L'ensemble du projet éditorial a été repensé : format, pagination, structuration générale, organisation du sommaire, place accordée aux visuels ainsi que modèle économique.

Cette transformation s'est accompagnée d'une phase de recherche de prestataires. Le choix a été fait de conserver le nom *MANIP*, marque identifiée et reconnue, tout en engageant une évolution progressive de la revue.

Certains paramètres restaient à affiner en fin d'année ; le premier numéro de la nouvelle formule constituera ainsi un temps d'observation et d'ajustement, permettant d'évaluer sa réception par les lecteur·rices et de faire évoluer le projet dans la durée.



La nouvelle formule comptera 64 pages (couverture comprise) et s'organisera en deux grandes parties :

- un dossier thématique approfondi, coordonné à chaque numéro par une personne différente ;
- un ensemble de rubriques régulières, pour partie héritées de l'ancienne formule mais développées sur un volume plus important, coordonné par Mathieu Dochtermann.

Une place renforcée accordée aux visuels constitue également un axe structurant de cette évolution.

L'agence Hartland Villa a été retenue pour la création de la nouvelle maquette et la réalisation graphique de chaque numéro.

Sur le plan économique, il a été décidé de dissocier l'adhésion à THEMMA de l'achat de la revue, tout en maintenant un tarif préférentiel pour les adhérent-es.

En fin d'année, la décision de publier un ou deux numéros en 2026 n'était pas encore arrêtée. Dans l'hypothèse de deux parutions, une formule d'abonnement sera proposée, également à tarif avantageux pour les adhérent-es.

## **B. Vente des ouvrages publiés par THEMMA**

Bien que l'activité éditoriale de publication d'ouvrages ne soit plus développée aujourd'hui, les livres précédemment édités par THEMMA continuent de faire l'objet de ventes ponctuelles. Cette activité, désormais limitée mais régulière, témoigne de l'intérêt persistant pour ces ressources et participe, de manière modeste, à leur diffusion dans le secteur.

# **III. AXE FORMATION**

Cette partie de l'annexe détaille les actions concrètes menées par THEMMA dans le champ de la formation professionnelle, de l'accompagnement des parcours et de la structuration des ressources sectorielles. Elle rend compte à la fois du fonctionnement du dispositif de coopération interprofessionnelle, des temps de réflexion collective organisés en 2025 et des travaux engagés pour améliorer la lisibilité, la reconnaissance et la transmission des métiers des arts de la marionnette.

## **A. Dispositif de coopération interprofessionnelle B.ABA**

### **1. Dispositif de tutorat**

En 2025, le dispositif de tutorat a confirmé sa pertinence et son utilité auprès des chargées de production et de diffusion accompagnées. L'ensemble des tutorées souligne la qualité de l'engagement des tutrices, la disponibilité des échanges et l'importance de disposer d'un espace confidentiel entre pairs.

Le format sur une année civile est particulièrement apprécié, car il permet d'accompagner les professionnelles sur l'ensemble d'une saison artistique tout en restant compatible avec les contraintes du travail en compagnie. Le tutorat individuel favorise la prise de recul, la consolidation des pratiques professionnelles et l'appropriation du métier, notamment pour les personnes en début de parcours.

Les plénières constituent des temps forts du dispositif : elles renforcent le sentiment d'appartenance à un réseau professionnel, facilitent les rencontres et nourrissent la réflexion collective. Les thématiques proposées, en lien avec le fil rouge de l'année autour des relations professionnelles, ont été jugées pertinentes. Plusieurs participantes expriment toutefois le besoin de renforcer les ateliers pratiques (outils, méthodes, bases du métier) et d'améliorer l'articulation entre les contenus et les contextes des événements accueillant les plénières, en combinant davantage tables rondes et ateliers.

Des points de vigilance ont été identifiés, notamment concernant le coût et la logistique des déplacements, ainsi que l'implication variable des directions artistiques. Leur participation ponctuelle aux temps de tutorat ou aux plénières apparaît comme une piste intéressante pour favoriser le dialogue au sein des compagnies, tout en restant attentive aux réalités de terrain.

Enfin, des perspectives d'évolution se dégagent pour les prochaines années : clarification du positionnement du dispositif (accompagnement / formation), valorisation des temps d'échange et de transmission de compétences, et réflexion sur l'adaptation des formats en fonction des moyens disponibles.

## 2. Plénières B.A.-BA – Édition 8 (2025)

La thématique 2025 portait sur les **relations de travail à différentes échelles** : au sein des compagnies, avec les directions d'établissements culturels et au niveau des réseaux professionnels.

### a) Plénière #1 – 26 mars 2025, Théâtre Massalia (Marseille), dans le cadre de Bright Generations – Génération Lumineuses

Tables rondes consacrées aux relations de travail au sein des compagnies :

- présentations d'expériences par les tutrices (Claire Costa, Hélène Fontelle, Nadine Lapuyade, Charlène Faroldi, Elsa Posnic, Christelle Lechat) ;
- partage d'outils concernant les modes de fonctionnement, les processus de décision et les relations professionnelles ;



- présentation du plateau du Printemps du machiniste et de l'association LAPAS ainsi que du jeu Pas de côté ;
- intervention d'Emmanuel Vergès (L'Office / Observatoire des politiques culturelles) sur la communication digitale, ses usages dans la diffusion et ses effets sur les relations de travail.

b) **Plénière #2 – 16 mai 2025, Théâtre Mouffetard (Paris), dans le cadre de la BIAM**



- intervention d'Isabelle Bertola sur l'histoire, les spécificités et la reconnaissance institutionnelle de la marionnette en France ;
- échanges sur les modalités de collaboration entre équipes artistiques et établissements culturels avec Maud Paschal, Clémence Prévault et Jūratė Trimakaitė ;
- réflexion collective sur la place de la marionnette dans

les programmations, les dynamiques de rencontre et de fidélisation entre artistes et directions de lieux.

c) **Plénière #3 – 6 novembre 2025, Théâtre de Laval, dans le cadre de Pupazzi**

- point d'étape sur l'état des lieux régional en Pays de la Loire présenté par Gentiane Guillot ;
- partage d'expériences autour des pratiques collectives et des formes de solidarité dans un contexte de mutation du secteur.

## B. Commission formation

Portée par THEMAA, la commission formation réunit des membres de Latitude Marionnette, du Pôle international de la marionnette ainsi que plusieurs personnes ressources.

En 2025, elle a notamment :

- organisé le petit-déjeuner professionnel « La formation en France : comment s'y retrouver ? » ;
- engagé une réflexion sur la conception de parcours de formation modulaires, portés par plusieurs structures mais susceptibles d'être reconnus comme une formation unique, en lien avec les OPCO (notamment l'AFDAS) ;
- poursuivi le travail préparatoire au recensement numérique des formations, préalable indispensable à la structuration de ces parcours combinés.

## C. Rencontres professionnelles autour de la formation et de l'insertion

Un cycle de **trois rencontres professionnelles**, organisé entre l'automne 2024 et l'hiver 2025, a porté sur les questions d'insertion professionnelle et de formation.

Ces temps ont donné lieu à un travail de **synthèse, de préconisations et de perspectives**, désormais accessible sur le site internet de THEMMAA, constituant une ressource structurante pour le secteur.

## D. Recensement de l'offre de formations

Grâce à l'implication de deux stagiaires de la filière BUT informatique de l'IUT Créteil-Vitry, une **application de recensement des formations** est en cours de développement. Le projet, retardé au cours de l'année, devrait aboutir courant 2026.

L'objectif est de :

- recenser l'ensemble des formations du secteur en France ;
- envisager une extension internationale dans un second temps ;
- rendre ces informations visibles via une carte interactive intégrée au site de THEMMAA.

# IV. AXE OBSERVATION

Cette partie de l'annexe rend compte du travail mené par THEMMAA pour consolider sa fonction d'observation des arts de la marionnette et des dynamiques professionnelles associées. Elle témoigne d'une année principalement consacrée à la préparation d'outils, de méthodes et de coopérations appelés à structurer plus durablement cette mission dans les années suivantes.

## A. Bilan 2025 – Observation et structuration du secteur

En 2025, THEMMAA a poursuivi un travail de consolidation de sa mission d'observation sans engager de nouvelles enquêtes de grande ampleur. L'année a été dédiée à la préparation de futures actions structurantes, dans un contexte marqué par la diversité des pratiques artistiques et l'évolution rapide des réalités professionnelles.

L'association a réaffirmé le rôle central de l'observation comme outil de compréhension des conditions économiques, artistiques et territoriales du secteur. Les enjeux de reconnaissance des métiers, de structuration professionnelle, de conditions de production et de diffusion – en particulier pour les petites compagnies et les projets expérimentaux – demeurent au cœur des préoccupations identifiées.

## B. Actions engagées en 2025

Plusieurs chantiers préparatoires ont été poursuivis :

- Enrichissement du bulletin d'adhésion, permettant de collecter des données plus précises sur les profils des adhérent-es, leurs activités, leurs modes d'organisation et leurs implantations territoriales. Ce travail vise, à terme, l'élaboration d'une typologie plus fine des acteur-rices du secteur.
- Réflexion sur la création d'un groupe de travail dédié à l'observation, associant THEMAA et les regroupements régionaux, afin de mieux articuler les analyses produites à différentes échelles territoriales et d'en faire un levier d'actions concertées.
- Perspective d'une nouvelle phase d'observation faisant suite aux travaux menés entre 2022 et 2024, avec pour objectif de mesurer les évolutions économiques, organisationnelles et professionnelles du secteur, ainsi que les transformations des typologies d'acteur-rices.
- Amorce d'un dialogue avec Opale autour des méthodes et outils d'observation, dans une logique d'échange de pratiques et de montée en compétence collective.

### C. Perspectives

L'année 2025 apparaît ainsi comme une étape de transition et de préparation. Les travaux engagés posent les bases d'un projet plus structurant visant à renforcer l'articulation entre THEMAA et les regroupements régionaux, et à faire de l'observation un outil partagé au service de la structuration, de la reconnaissance et du développement des arts de la marionnette.

Cette annexe détaillée témoigne de la continuité, de la diversité et de l'intensité des actions menées par THEMAA en 2025, malgré un contexte institutionnel et économique contraint.